



Photo de famille du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso et l'équipe dirigeante du CAMES

LUNDI CAMES

LUNDI CAMES FAIT PEAU NEUVE

Le Service communication a le plaisir de vous présenter le nouveau design de Lundi CAMES... AGRÉABLE À LIRE!

NUMÉRO 431 ● SEMAINE 20 AU 26 FÉVRIER 2023



Intervention du Secrétaire Général du CAMES au Conseil de Cabinet du MESRI du Burkina Faso

Université Thomas Sankara, vendredi 17 février 2023 : Sur invitation du Pr Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso, le Secrétaire Général du CAMES a présenté, en Conseil de cabinet — élargi aux responsables des d'Établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche du Burkina Faso — la vision de la nouvelle équipe dirigeante de notre Institution commune.

Dans son intervention, le Pr Souleymane KONATÉ a remercié le Ministre Adjima THIOMBIANO pour l'avoir convié au Conseil de Cabinet de son département.

Lire Page 04



LUNDI CAMES

L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@lecames.org

Site internet : www.lecames.org

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Intervention du Secrétaire Général du CAMES au Conseil de Cabinet du MESRI du Burkina Faso _____ 4

Réunion du Comité d'organisation de la Session extraordinaire du CCG-CAMES _____ 5

Lancement officiel de la Chaire Internationale « Environnement, Énergie et Développement Durable » _____ 6

Lancement de la 38e Session du Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED-CAMES) _____ 7

Avis de vacance de poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières du CAMES _____ 8

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable en vue de l'audit financier et comptable du CAMES _____ 8

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet spécialisé dans la gestion des ressources humaines en vue de l'audit organisationnel du CAMES _____ 8

Ouverture du 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion _____ 9

45e session des CCI : rappel des procédures de candidature _____ 10

Côte d'Ivoire : Le Ministre Adama DIAWARA reçoit une délégation de 13 universités anglaises et écossaises _____ 11

CAMESPACE

Sénégal : Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a reçu Madame Rebecca Stromeyer Directrice Executive de E-learning Africa. _____ 11

Guinée : l'UNESCO apporte son appui technique pour l'élaboration de la politique nationale de l'Enseignement _____ 12

Sénégal : Le programme #JICA_Chair lancé à l'UCAD _____ 12

Tchad : forum sur la digitalisation de l'Enseignement supérieur _____ 12

OPPORTUNITÉS

Appel à candidatures _____ 13

AGENDA

Activités prévues au titre de l'année 2023 __ 14



LUNDI CAMES

L'HEBDOMADAIRE DU CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Directeur de la publication : Pr Souleymane KONATÉ

Directeur de la rédaction : Pr Ali DOUMMA

Rédacteur en Chef : M. Assalih JAGHFAR

Secrétaire de la rédaction : Mme Virginie KARAMA

Contributeurs : Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, M. Issoufou SOULAMA, M. Guillaume NIKIEMA, M. Ifoni Briand IDOSSOU, Mme Affissath ATTANDA, Mme Pascaline KOURAOGO

Maquette : M. Assalih JAGHFAR



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : communication@lecames.org

Site internet : www.lecames.org

ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Intervention du Secrétaire Général du CAMES au Conseil de Cabinet du MESRI du Burkina Faso

Université Thomas Sankara, vendredi 17 février 2023 : Sur invitation du Pr Adjima THIOMBIANO, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso, le Secrétaire Général du CAMES a présenté, en Conseil de cabinet — élargi aux responsables des d'Établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche du Burkina Faso — la vision de la nouvelle équipe dirigeante de notre Institution commune.



Dans son intervention, le Pr Souleymane KONATÉ a remercié le Ministre Adjima THIOMBIANO pour l'avoir convié au Conseil de Cabinet de son département.

« Cette invitation traduit aussi la volonté de Monsieur le Ministre d'associer la communauté scientifique et universitaire du Burkina Faso à l'œuvre immense de refondation de notre espace commune d'enseignement supérieur et de recherche, en offrant au Secrétariat général l'opportunité de leur présenter la vision commune du "CAMES que nous voulons" », a fait savoir le Secrétaire Général du CAMES.

Par la même occasion, le Pr Souleymane KONATÉ a salué le dynamisme toujours croissant des Établissements d'Enseignement supérieur et de recherche, à travers leur participation active à tous les programmes statutaires du CAMES. A ce propos, il a adressé ses félicitations à l'ensemble des responsables des établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche burkinabè, qui œuvrent inlassablement au rayonnement du CAMES et à la concrétisation de la solidarité académique.

Le Secrétaire Général a fait savoir à son auditoire que la nouvelle équipe dirigeante a pour ambition de faire du CAMES « une Institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique, et un véritable outil d'intégration académique et de développement durable des États membres ».

Le Pr Souleymane KONATÉ a rappelé que cette ambition est portée par un projet institutionnel articulé autour de six (6) axes stratégiques à savoir :

- **Axe 1** « Consolidation des acquis et élaboration d'un nouveau Plan Stratégique de Développement »;

- **Axe 2** « Promotion du label CAMES, comme Institution d'évaluation scientifique de référence internationale »;
- **Axe 3** « Amélioration de la participation des États membres aux Programmes statutaires du CAMES »;
- **Axe 4** « Développement et valorisation de la recherche et de l'innovation, et renforcement de son rayonnement international »;
- **Axe 5** « Développement d'une stratégie de financement durable du CAMES »;
- **Axe 6** « Renforcement de la communication et des partenariats ».

Avant de conclure, le Secrétaire Général a rappelé que le CAMES est une institution en perpétuelle construction, et que « chaque génération à ses pyramides à construire », en paraphrasant le Pr Joseph KI-ZERBO, Premier Secrétaire Général du CAMES.

En fin, le Pr Souleymane KONATÉ a appelé les responsables des IESR du Burkina Faso à l'accompagner dans la concrétisation de son ambition pour le CAMES.

« Le CAMES vous est reconnaissant et sait compter sur l'engagement de tous, pour formuler à notre attention des propositions pertinentes, à même de nous permettre de réaliser cette vision de construction du "CAMES que nous voulons" : Un CAMES des États. Un CAMES des Enseignants-chercheurs et Chercheurs. Un CAMES des peuples. Le CAMES que vous voulez. », a-t-il plaidé.

Réunion du Comité d'organisation de la Session extraordinaire du CCG-CAMES



Le Comité d'organisation de la réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG) s'est réuni le mercredi 15 février 2023, par visioconférence, sous la présidence de Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique de la République du Congo, Pr Delphine EMMANUEL ADOUKI, en vue d'échanger sur le dispositif d'accueil des délégations et l'état d'avancement des préparatifs.

Au cours des échanges, les participants ont fait le point sur : (i) l'état d'avancement des préparatifs, (ii) le suivi de la mise en œuvre du protocole d'accord relatif à l'événement et (iii) le programme provisoire de l'évènement soumis à l'appréciation du Comité d'organisation. Ils ont également évoqué l'organisation de la conférence publique sur l'Assurance qualité au profit des Responsables des IESR du Congo.

Au sortir de cette rencontre, le Secrétaire Général du CAMES s'est dit satisfait des dispositions prises par le pays hôte et a remercié le Comité d'organisation à pied d'œuvre pour la réussite de cette assise académique du CAMES.

La Ministre Delphine EMMANUEL ADOUKI a, quant à elle, réitéré au Secrétaire Général du CAMES, la disponibilité du Congo à tout mettre en œuvre pour la réussite de cet évènement. Elle a invité son Cabinet à travailler de concert avec l'équipe du Secrétariat général du CAMES pour effectuer les derniers ajustements.

Lancement officiel de la Chaire Internationale « Environnement, Énergie et Développement Durable »



Le 15 février 2023, le Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ a été l'invité spécial de la cérémonie officielle de lancement de la Chaire internationale « Environnement, Énergie et Développement Durable », pilotée conjointement par le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) et l'Institut d'Appui au Développement (IAD).

Dans son intervention, le Pr Souleymane KONATÉ a félicité le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) et l'Institut d'Appui au Développement (IAD), acteurs de premier plan de la Chaire internationale « Environnement, Énergie et Développement Durable en Afrique ».

« Ce modèle de partenariat entre une structure académique et une institution de développement est à louer, puisqu'il est porteur d'espoirs pour les générations futures, à travers des résultats concrets dans le cadre de la promotion du service à la communauté et à la société prôné par le CAMES », a rappelé le Secrétaire Général du CAMES.

Le Pr Souleymane KONATE a souligné que la thématique de cette nouvelle Chaire entre en droite ligne de la nouvelle vision du CAMES, qui prône l'avènement d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche de référence internationale, outil de développement des pays membres de notre institution commune. Ainsi, elle constitue un élément crucial pour former des cadres sur les enjeux majeurs de développement durable de l'Afrique, face aux défis internationaux du moment.

« Le CAMES soutiendra toujours de telles initiatives qui visent l'excellence au sein de notre espace commun de mobilité et d'intégration académique », a fait savoir le Secrétaire Général du CAMES, avant de lancer officiellement les activités de la Chaire internationale, pour faire rayonner davantage la recherche dans notre espace commun.

Présentation de la Chaire Environnement, Énergie et Développement Durable : <https://www.lecames.org/wp-content/uploads/2023/02/Présentation-Chaire-15-février-2023.pptx>



Lancement de la 38e Session du Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED-CAMES)

Le Secrétariat général du CAMES a procédé, ce vendredi 10 février 2023, au lancement officiel des inscriptions à la 38e Session du Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED), couplée au 15e atelier de formation à l'assurance qualité de l'Enseignement supérieur, prévu du 23 au 30 novembre 2023.

Dans la perspective de la tenue de ladite session, les activités ci-après sont planifiées :

- la manifestation d'intérêt matérialisée par le renseignement d'un formulaire en ligne (<http://formulaire-pred.cames.online>) ;
- l'organisation par le CAMES d'une session de formation en ligne sur le dispositif PRED ;
- la formation continue par l'organisation d'une session de formation en ligne des experts sur l'assurance qualité en général, et l'évaluation externe des offres de formation ;
- les conseils aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR), pour la réalisation de l'auto-évaluation des offres de formation ;
- la mise à disposition d'un support technique pour le dépôt en ligne sur la plateforme dédiée (<https://pred.cames.online>) des dossiers de demande d'accréditation par les IESR ; le dossier d'accréditation d'une offre de formation étant constitué principalement d'un rapport d'auto-évaluation et des éléments de preuve en annexe ;
- la vérification des dossiers de candidature par le CAMES avec avis de recevabilité ou de demande de complément d'information, en vue de : (i) l'accompagnement des IESR dans le cadre de l'assurance qualité ou (ii) la poursuite de la procédure dans le cadre de l'accréditation ;
- l'instruction des dossiers de demande d'accréditation par des experts disciplinaires ;
- la proposition des comités d'évaluation (équipes d'experts) sur site aux IESR, pour confirmation d'absence de tout conflit d'intérêt ;
- l'évaluation sur site par des experts désignés par le CAMES ;
- l'organisation des Commissions d'accréditation ;
- la présentation des résultats ainsi que des recommandations à l'attention de tous les acteurs (IESR, Comité Consultatif Général - CCG, Conseil des Ministres, etc.).

En savoir plus : <https://www.lecames.org/lancement-de-la-38e-session-du-programme-de-reconnaissance-et-dequivalence-des-diplomes-pred-cames/>



Avis de vacance de poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières du CAMES

En application de la décision N° SE-CM/CAMES/2022-002 du Conseil des Ministres, en date du 10 juin 2022, le Président en Exercice du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a l'honneur de porter à l'attention des États membres, la vacance de poste de Directeur des Affaires Administratives et Financières, à compter du 02 janvier 2024, conformément au Statut en vigueur de l'Institution.

Sous l'autorité du Secrétaire Général du CAMES, le Directeur des Affaires Administratives et Financières est chargé de la coordination de la gestion administrative, comptable et financière du CAMES.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Secrétariat Général du CAMES, avec copie à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo, Président en Exercice du Conseil des Ministres du CAMES, à partir de la publication du présent appel.

Conformément au Statut, chaque État ne peut présenter qu'un seul candidat à ce poste.

Date limite du dépôt des candidatures : 28 avril 2023 à minuit GMT, délais de rigueur.

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable en vue de l'audit financier et comptable du CAMES

Le Secrétariat général du CAMES lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable qui sera chargé de l'audit des comptes des exercices de 2019 à 2022.

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt par mail à l'adresse suivant : appel.candidature@lecames.org, au plus tard le dimanche 19 février 2023 à 23 h 59 min GMT, délai de rigueur.

Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet spécialisé dans la gestion des ressources humaines en vue de l'audit organisationnel du CAMES

Le Secrétariat général du CAMES lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet spécialisé pour mener l'audit organisationnel de l'Institution.

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt par mail à l'adresse suivant : appel.candidature@lecames.org, au plus tard le dimanche 19 février 2023 à 23 h 59 min GMT, délai de rigueur.

Ouverture du 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion

Le 21^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG) se tiendra du 06 au 15 novembre 2023 à Niamey (Niger). Les modalités d'organisation des épreuves de cette session (mode présentiel ou bimodal) vous seront précisées ultérieurement.

Le Secrétaire Général invite les responsables des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'espace CAMES à lui communiquer avant le 1^{er} avril 2023, la liste de potentiels candidats et les noms des professeurs titulaires susceptibles d'être présidents ou membres de jurys selon différentes spécialités du Concours.

Par ailleurs, les candidats sont invités à soumettre leur dossier en ligne, dans la période allant du 1^{er} mars au 31 mai 2023, sur le site e-CAMES : www.cames.online.

La date limite de transfert des dossiers en ligne est fixée au 31 mai 2023, délai de rigueur.

Les documents ci-après cités, entrant dans le cadre de la composition des dossiers, peuvent être téléchargés sur le site institutionnel du CAMES (www.lecames.org) :

- Conditions d'inscription au Concours SJPEG ([Télécharger](#))
- Fiches de renseignements à remplir par les candidats et à joindre au dossier de candidature ([Télécharger](#))
- Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, dont il faut renvoyer le formulaire d'engagement signé et daté ([Télécharger](#)).

En cas de difficultés pour la numérisation et la transmission des dossiers en ligne, les Campus du Nouvel Espace Universitaire Francophone et l'AUF peuvent apporter assistance aux candidats.

Deux (2) adresses email sont créées pour assister les candidats :

- Assistance_technique@cames.online
- Assistance_procedure@cames.online

Toutefois, un (1) exemplaire du dossier physique doit être présenté à la commission institutionnelle d'étude de conformité des dossiers, mise en place par chaque université.



45e session des CCI : rappel des procédures de candidature

La 45e session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) a été lancée le 15 décembre 2022, conformément au chronogramme établi.

Le Secrétaire Général du CAMES invite les candidats et les institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) à se conformer aux procédures de candidature édictées par le CAMES, pour une meilleure qualité du dossier et exhaustivité de candidature, à travers :

- La mise en place des activités des commissions institutionnelles telle que prônée par le CAMES depuis la dématérialisation du dossier de candidature dans le cadre du programme des CCI.

Pour rappel, les commissions institutionnelles ont pour rôle d'accompagner les candidats dans la constitution et la vérification de la conformité des e-dossiers, conformément au [Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs dans le cadre des CCI \(version 2017-2021, 2e édition\)](#), via leurs espaces de travail sur la plateforme numérique [e-CAMES](#).

Les paramètres d'accès à la plateforme pour les commissions institutionnelles sont les mêmes que ceux de l'année dernière.

- La nécessité pour les candidats de transmettre leurs e-dossiers de candidature, via la plateforme, avant la clôture des préinscriptions, prévue pour le 15 février 2023 à 23 h 59 GMT.

Cela a pour intérêt de mettre en branle les commissions institutionnelles aux fins de bénéficier au plus tôt de leurs amendements.

Chaque candidat doit se rendre dans son espace privé sur la plateforme, dans la rubrique « TRANSMISSION » et puis cliquez sur le bouton (couleur rouge) « Soumettre votre dossier de candidature ».

La transmission du dossier, avant le 15 février 2023, n'empêche pas la poursuite de l'actualisation de l'e-dossier jusqu'à la date d'échéance des candidatures, tout en intégrant automatiquement, au fur et à mesure, les modifications effectuées.

- La transmission de la liste des candidatures par le Président/Recteur/Directeur de l'institution, via la plateforme e-CAMES, à compter du 16 février au 1er mars 2023.

Les paramètres d'accès à la plateforme, pour le Président/Recteur/Directeur, sont les mêmes que ceux de l'année dernière (lien de la plateforme e-CAMES : <https://www.cames.online>)

Pour toutes préoccupations, prière d'écrire à assistance_technique@cames.online.

NB : Tout dossier non transmis dans cette période du 16 février au 1er mars 2023, même étant sur la plateforme e-CAMES, ne sera pas pris en compte dans la suite du processus du programme CCI.



CAMESPACE

Sénégal : Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a reçu Madame Rebecca Stromeyer Directrice Exécutive de E-learning Africa.

Les échanges ont tourné autour de la 16ème Conférence & Exposition internationale sur les nouvelles technologies dédiées à l'éducation, à la formation et au développement des compétences organisée par #elearningAfrica à Dakar du 24 au 26 mai 2023. E-learning est une plateforme de mise en réseau d'experts, de professionnels et d'investisseurs engagés pour l'avenir de l'éducation en Afrique.



Source : <https://mesrs.gov.sn>

Côte d'Ivoire : Le Ministre Adama DIAWARA reçoit une délégation de 13 universités anglaises et écossaises

Le mardi 14 février 2023, le Professeur Adama Diawara, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a reçu à son Cabinet une délégation de treize (13) universités anglaises et écossaises. La délégation était conduite par Son Excellence Madame Amani Sara, Ambassadeur de Côte d'Ivoire près du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le Ministre a souhaité une véritable collaboration avec ces universités pour développer en Côte d'Ivoire, les STIM (Science, Technologie, Ingénierie, et Mathématiques) où les besoins sont les plus élevés.



Source : <https://www.enseignement.gov.ci>

Guinée : l'UNESCO apporte son appui technique pour l'élaboration de la politique nationale de l'Enseignement

Madame la Ministre a reçu en audience et en présence de son cabinet, Madame Hassmik TORTIAN, Spécialiste enseignement supérieur de l'UNESCO, ce mardi 14 février 2023. Cette rencontre a pour objectif principal le lancement de l'état des lieux de l'enseignement supérieur en prélude à l'élaboration de la Politique Nationale conformément à la lettre de mission de Madame la Ministre.



Source : <https://www.facebook.com/mesrsi>

Sénégal : Le programme #JICA_Chair lancé à l'UCAD

Le programme #JICA_Chair a été lancé, le 13 février 2023, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ainsi que le premier séminaire en lien avec le dit programme. Il s'agit d'une initiative de la JICA, démarrée en 2018 en partenariat avec des universités japonaises et visant « à former de futurs leaders dans les pays en développement ». Des programmes d'études pourront être suivis par les Africains dans différentes écoles et universités du Japon. Il est ainsi prévu des cours intensifs et de courtes durées sur les expériences de développement du Japon dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de l'histoire, de la politique, de l'administration publique, du droit...



Source : <https://mesr.gov.sn>

Tchad : forum sur la digitalisation de l'Enseignement supérieur

L'Université de N'Djamena et la plateforme Welma organisent ce lundi 20 février 2023 à la Faculté des Sciences de la Santé de Gardolé un forum sur la digitalisation de l'Enseignement Supérieur. C'est le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Prof REOUNODJI FRÉDÉRIC représentant le Ministre d'État qui a donné le coup d'envoi des travaux.



Source : <https://www.facebook.com>

OPPORTUNITÉS

Appel à candidatures

Subvention conjointe de recherche et de transfert de technologie BID-TWAS 2022 : Recherche à réponse rapide sur l'après-COVID-19

Date limite : 14 février 2023

Bourse de doctorat ANSO-CAS-TWAS/UNESCO

Date limite : 15 février 2023 (heure de Beijing)

Appel à candidatures : Programme de diplôme de troisième cycle du CIPT

Date limite : 28 février 2023

Programme de bourses postdoctorales TWAS-BID

Date limite : 6 mars 2023

Appel à candidature : Session de préparation au Concours d'Agrégation des Sciences juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion du CAMES

Date limite : 08 mars 2023

Programme de bourses pour jeunes chercheurs africains

Date limite : 7 avril 2023 at minuit (Brussels time)

Sub-Saharan Africa – Call for Application 2023

Deadline : March the 24th midnight (local time Paris).

Appel à candidatures : Green Gown Awards 2023

Date limite : 31 mars 2023 à 12h (heure de Londres, Angleterre)

8e Colloque des Sciences, Cultures et Technologies

Date limite : 31 mars 2023

3e colloque international pluridisciplinaire du GRIDCOCI

Date limite : 31 mars 2023 à minuit

Prix Roberval/Appel à candidatures

Date limite : 15 mai 2023

Programme Erasmus+ de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport

Date limite : suivant l'appel



AGENDA

Activités prévues au titre de l'année 2023

Conformément au chronogramme des rotations des programmes du CAMES adopté par le Conseil des Ministres, les activités ci-après sont au programme pour l'année 2023 :

Programmes	Dates	Pays hôtes
Réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG)	27 février au 1 ^{er} mars 2023	Congo
Réunion des Présidents de CTS	Mars 2023	Burkina Faso
40 ^e Session ordinaire du Conseil des Ministres	22 au 26 mai 2023	Niger
Réunion du Collège des Présidents du 21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	Juin 2023	Burkina Faso
Réunion des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche	Juin 2023	Burkina Faso
45 ^e session des Comités Consultatifs Interafricains (Travaux du Comité Consultatif Général [CCG] en présentiel)	27 au 29 juillet 2023	Togo
21 ^e Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion	6 au 15 novembre 2023	Niger
Atelier de formation en Assurance Qualité	Novembre 2023	Mali
38 ^e Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED/CAMES)	Novembre 2023	Mali
6 ^e Journées Scientifiques du CAMES	Décembre 2023	Côte d'Ivoire





CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1968 - 2023

55 ans

APRÈS

**CONSOLIDONS NOS ACQUIS
POUR MIEUX INNOVER**